Syndicat Local Pénitentiaire FO *Justice* CP Orléans Saran

IL EST TEMPS D'Y METTRE FIN !!!

Les solutions sont là

Après les évènements, les agressions auxquelles ont dû faire face le personnel de l'établissement la semaine dernière les organisations professionnelles ont été conviées à une réunion avec le chef d'établissement par intérim.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** avait dans un premier temps demander le recensement des transferts par MOS au sein de l'établissement. Il s'avère que l'on reçoit plus que l'on en fait partir.

Le CPOS n'est pas la poubelle de la DI de DIJON !!!

On a pu constater qu'au sein de l'établissement que nous avons différents profils (Violent, psy…) comme nous l'avions déjà écrit dans le communiqué **« Vol au-dessus d'un nid de coucou »**, les prisons ne sont pas des hôpitaux psychiatriques.

De ce fait, Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** a demandé à, ce que les personnes détenues présentant des troubles psy, ou celles qui ont été signalées à travers les différentes observations rédigées par le personnel de surveillance soient orientées vers les structures adaptées.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** est conscient de la carence des spécialistes qui existe au sein de des entités UHSA, SMPR mais il serait temps d'arrêter « le TRI SELECTIF » pour l'affectation des détenus dans ces structures.

Toi t'es gentil, je te prends. Toi tu vas poser problème ou tu fais trop de bruit au sein de l'unité tu vas retourner en bâtiment. Il faudrait aussi arrêter d'attendre vraiment que le détenu signalé passe à l'acte pour réagir !!!

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** signale que les agents ne sont pas là pour payer cette carence.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** demande la mise en place d'un **PLAN LOCAL** pour lutter contre la violence en identifiant et activant différents leviers:

- L'adaptation des dispositifs de sécurité passive
- L'amélioration de la communication relative à la prévention des actes de violences
- Un traitement efficace et un suivi des actes de violence
- Le développement de l'observation et du renseignement en détention

Cela permettrait d'identifier les axes d'amélioration prioritaires locaux pour lutter efficacement contre les violences.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** demande à ce que les détenus recensés pour des faits de violence et ayant eu un passage à l'acte soit dirigé vers une **Unité pour Détenu Violent.**

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** exige que les agents puissent avoir plus de formations adaptées afin de pouvoir faire face à ce type de détenus (Violent, Psy...). C'est bien beau, de former à tout va un maximum d'agents pour le surveillant acteur mais **FORCE EST DE CONSTATER** que ce n'est pas la solution adéquate !!!

Adresse du Bureau local :
Bureau Local Force Ouvrière Justice - CP Orléans-Saran
4024 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN
Mail : slpfocpos@gmail.com
Tel : Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106

SLP FO Justice Orléans Saran
Le : 28.04 2022